



JEAN ZWAHLEN

# Genève pourrait jouer un rôle important pour la microfinance

**Développement fulgurant.** Le total des microcrédits a atteint 25 milliards de dollars en 2007. Les besoins sont immenses et les investisseurs intéressés nombreux.

**Le World Microfinance Forum Geneva, que vous présidez, vient de réunir à Genève d'éminents spécialistes de la microfinance. Une activité en croissance?**

Si l'on cherche à estimer le marché de la microfinance «inclusive» – celle qui s'adresse en priorité aux populations pauvres disposant d'un revenu d'au moins deux dollars par jour – les possibilités de développement sont considérables. Selon les chiffres les plus fréquemment articulés, 1,5 milliard de personnes seraient dans cette situation. Or, pour l'instant, seules 100 millions d'entre elles ont accès à de petits crédits. Par ailleurs, la microfinance étant l'un des moyens de réduire la pauvreté, l'offre de fonds qui lui sont destinés augmente pour des raisons éthiques: de plus en plus de personnes aisées, de fondations de famille ou de caisses de pension se montrent soucieuses de l'impact social de leurs investissements. En outre, un tel investissement génère un revenu peu volatil et décorrélié de l'évolution des marchés financiers. Le concept de microfinance englobe des réalités sensiblement différentes suivant les régions, même s'il s'agit partout d'offrir des services bancaires ou d'assurance à des personnes qui n'y ont pas accès en raison de leurs trop faibles ressources: la valeur moyenne des prêts octroyés est de 150 dollars en Asie, 680 dollars en Amérique latine et 1600 dollars en Europe de l'Est.

**Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à accepter cette présidence?**

Au cours de ma carrière de diplomate à l'OCDE ou de banquier central à la BNS, je me suis intéressé à la fois aux institutions



de Bretton Woods, aux questions de développement et à la supervision des activités bancaires. Autant de thèmes liés à la microfinance. J'estime que Genève pourrait jouer un rôle important dans le développement de la microfinance. C'est une place financière d'envergure; avec une activité très développée en gestion de fortune. Cette ville a aussi une tradition humani-

taire et abrite le siège du CICR. Par ailleurs, de nombreuses institutions de microfinance s'y sont développées. Certaines sociétés spécialisées dans la récolte et la gestion de fonds destinés à du microcrédit – telles BlueOrchard ou Symbiotics, installées ici – ont une taille importante. Au point que Genève – et c'est peu connu – gère près du quart des montants destinés

à la microfinance. En outre, j'espère que la présence de l'Institut universitaire des hautes études et du développement favorisera des synergies entre le monde universitaire et les praticiens de cette branche encore relativement neuve de la finance.

**Avec sa montée en puissance, la microfinance devra être régulée; pourra-t-elle alors rester proche d'emprunteurs souvent actifs dans l'économie informelle?**

Le développement fulgurant de la microfinance – la somme des prêts octroyés est

passée de 4 milliards de dollars en 2001 à 25 milliards en 2007 – ne peut qu'interpeller les autorités de surveillance. En tant qu'ancien banquier central, je porte un intérêt particulier aux questions soulevées par la régulation. Le Comité de Bâle est en train d'y réfléchir. On ne peut pas calquer les règles élaborées pour les banques commerciales sur des institutions de microfinance. Un service de compliance, par exemple, est très coûteux. Or la microfinance ne doit pas avoir de coûts administratifs élevés, pour pouvoir continuer à remplir sa mission première de mise à disposition de services financiers aux populations pauvres: non seulement du microcrédit, mais aussi des comptes

de dépôt de faibles montants et de la microassurance. L'existence d'un compte de dépôt peut permettre à un agriculteur récoltant des denrées non périssables d'étaler dans le temps la vente de ses produits pour profiter des fluctuations de prix. Les assurances adaptées au microcrédit protègent l'emprunteur et sa famille en cas de décès ou d'invalidité; mais aussi l'ins-

titution prêteuse. Sur le terrain, la microfinance s'adresse à des populations n'ayant souvent aucune culture financière. Les rapports de confiance et l'éthique sont primordiaux: les institutions qui octroient les prêts doivent s'assurer que les emprunteurs ne sont pas surendettés.

**Certains reprochent à la microfinance de faire payer cher des crédits à des emprunteurs qui pourraient être soutenus par l'aide publique au développement...**

La microfinance ne s'adresse pas aux plus démunis, qui sont déjà assistés par des institutions d'aide locales ou internationales. Elle est complémentaire à l'aide publique au développement: il s'agit plutôt de soutenir des personnes qui ont déjà des microentreprises ou souhaitent les développer. Les taux d'intérêt pratiqués – de 15% à 70% – peuvent paraître élevés. Mais la microfinance est coûteuse: il faut souvent aller rencontrer les emprunteurs chez eux et suivre un grand nombre de petits dossiers. Par ailleurs, les prêts étant octroyés pour de courtes périodes – le temps d'effectuer une récolte ou d'acheter une machine – l'intérêt payé est souvent faible par rapport au revenu supplémentaire obtenu. En outre, dans certains pays, ceux qui n'ont pas accès aux services bancaires sont la proie d'usuriers qui chargent des intérêts encore bien plus élevés.

## GENÈVE GÈRE PRÈS DU QUART DES MONTANTS DESTINÉS À LA MICROFINANCE

**Quels sont les projets du World Microfinance Forum Geneva?**

Nous souhaitons organiser tous les deux ans à Genève un symposium, comme celui de cette année, offrant un vaste panorama de la microfinance. Entre deux rencontres de ce type, nous aimerions mettre sur pied des *workshops* dans différents pays. Le premier a eu lieu en février à Pékin: un grand nombre de Chinois pourraient être intéressés à obtenir des microcrédits. ○

PROPOS RECUEILLIS PAR GENEVIÈVE BRUNET



## DÉCRYPTAGES

GENEVIÈVE BRUNET

### GARANTIE DES DÉPÔTS: LE TEST

Certains clients suisses de la Banque Kaupthing vivent dans l'angoisse de ne jamais revoir leur argent. Ceux qui ont confié plus de 30 000 francs à la succursale genevoise de la filiale luxembourgeoise de cette banque. L'établissement s'était fait remarquer en juin en proposant un taux alléchant de 4% sur l'épargne en ligne. Entre-temps, la tourmente financière a englouti la Kaupthing: elle a dû être nationalisée par le Gouvernement islandais... La CFB est intervenue le 9 octobre pour protéger les déposants.

**PAS ADAPTÉ POUR PROTÉGER DANS UNE CRISE SYSTÉMIQUE.**

Ceux qui détenaient moins de 5000 francs ont été remboursés. Les avoirs compris entre 5000 et 30 000 francs relèvent, eux, de la garantie des dépôts. L'affaire constitue un premier test de la capacité des banquiers à se mobiliser rapidement pour indemniser des épargnants. Luc Thévenoz, directeur du Centre de droit bancaire et financier, rappelle dans une récente analyse qu'aucun fonds n'étant constitué à l'avance, la mise en œuvre de la garantie passe par une demande de contribution aux autres banques\*. Une solidarité limitée: le montant maximal de la protection accordée à tous les dépôts de toutes les banques en Suisse n'est que de 4 milliards de francs: l'équivalent de 133 333 dépôts de 30 000 francs...

Suffisant en période de grand calme, ce mécanisme n'est pas adapté pour protéger l'épargne dans une crise systémique. ○

\*www.unige.ch/droit/cdbf

## PROFIL

**JEAN ZWAHLEN**

Etudes de droit et d'économie à l'Université de Neuchâtel.

**1959** Entre au Département fédéral des affaires étrangères.

Ambassadeur auprès de l'OCDE, ministre et chef du Service économique et financier.

**1987** Membre du directoire de la BNS.

**1996** Vice-président de l'UBP.

**2007** Président du WMFG.